

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3322**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités juridiques option droit et gestion et comptabilité de l'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de la Rochelle Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de La Rochelle, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de La Rochelle

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel prépare et classe les dossiers d'affaires juridiques. Il surveille la conformité et la régularité des procédures. Il rédige également des contrats qui seront vérifiés par un juriste.

Possédant également des compétences au niveau de la gestion, des règlements et de la comptabilité, il accomplit des formalités administratives et fiscales. Il met aussi en place des outils d'analyse et des indicateurs pour le contrôle de gestion.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les PME de tous secteurs ainsi que dans les cabinets de conseil aux entreprises et les cabinets d'experts-comptables

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

K1902 : Collaboration juridique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Droit : droit spécial des sociétés ; procédures collectives ; contrats spéciaux et contrats de vente ; droit social ; voies d'exécution ; droit fiscal des entreprises

- Gestion et comptabilité des entreprises : moyens de financement des entreprises ; contrôle de gestion ; politique financière

- Enseignements généraux : langue vivante ; environnement professionnel ; informatique ; techniques de communication

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-lr.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**